



D.2025.12.17.2.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 17 Décembre 2025

2 - ATTRACTIVITÉ

2.5 - Évolution du ticket Tribu Scolaire

L'an deux mille vingt-cinq, le dix sept décembre, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Jop)	
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Chollet)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis		X (M. Briand)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Carneiro)	
TRAUTMANN Pierre		X (Mme Ochoa)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Carles)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe		X (M. Chérubin)	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

En 2018, en vue de favoriser les déplacements en transports en commun des écoliers dans le cadre de sorties pédagogiques, un ticket Tribu scolaire a été mis en place.

Ce titre fonctionne à l'identique du Tribu classique. Il permet de réaliser jusqu'à 12 déplacements sur le réseau Tisséo (hors Navette Aéroport), au cours d'une même journée.

Une procédure tarifaire spécifique à destination des écoles a donc été établie sur la base suivante : pour les 999 premiers titres achetés, le prix appliqué est celui du ticket Tribu classique et à partir du 1000^{ème}, une réduction de 30 % est appliquée.

Avec l'arrivée du ticket rechargeable, compte tenu des besoins spécifiques d'usage par les groupes et de la volonté de simplifier le parcours voyageurs, Tisséo Collectivités souhaite faire évoluer le fonctionnement de ce titre.

Aussi, à compter du 1^{er} février 2026, un nouveau ticket « Groupe Scolaire » à destination des écoles, collèges, lycées et activités périscolaires sera proposé.

A cette date, chaque titre « Groupe Scolaire » sur ticket rechargeable (support cartonné sans contact) contient 50 déplacements au lieu de 12 déplacements auparavant. Ce titre est valable sans durée limitée tant que l'ensemble des 50 déplacements ne sont pas consommés. La délivrance de ce titre se fait via le site [tisseo.pro](https://www.tisseo.pro). La facturation s'effectue dès la commande du titre, c'est-à-dire en prépaiement.

Le tarif au déplacement du ticket « Groupe Scolaire » est défini à partir des tarifs du ticket tribu et du tribu scolaire. Une revalorisation des prix est appliquée au même rythme que celui de la gamme tarifaire de Tisséo. Deux tarifs au déplacement sont proposés :

	Base de calcul du tarif	01/07/2025	01/07/2026
Commandes de moins de 10 000 déplacements c'est à dire inférieures à 200 titres	1/12 ^{ème} du tarif du ticket tribu	0,77€ TTC soit 38,50€ TTC par titre	0,79€ TTC soit 39,50€ TTC par titre
Commandes de 10 000 déplacements et plus c'est-à-dire supérieures ou égales à 200 titres	1/12 ^{ème} du tarif du ticket tribu scolaire	0,53€ TTC soit 26,50€ TTC par titre	0,54€ TTC soit 27,00€ TTC par titre

Cas particulier de la Mairie de Toulouse

La Mairie de Toulouse, du fait de l'étendue et du nombre d'établissements concernés, utilise chaque année une importante quantité de titres et dépasse les 10 000 déplacements réalisés.

De ce fait, dans une optique de simplification du parcours voyageurs dans sa globalité, un titre « Groupe Scolaire » à destination de la Mairie de Toulouse contenant 250 déplacements sera mis en place. Il est valable sans durée limitée tant que l'ensemble des 250 déplacements ne sont pas consommés.

Le tarif au déplacement appliqué est de 0,53€ TTC, tarif en vigueur au 1^{er} juillet 2025.

Au 1^{er} juillet 2026, une revalorisation du prix sera également appliquée et le tarif au déplacement sera de 0,54€ TTC.

Afin de faciliter la distribution et le suivi de l'usage de ces titres, une convention particulière sera passée entre Tisséo Voyageurs et la Ville de Toulouse pour définir les modalités de délivrance, de facturation et de paiement.

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver les dispositions présentées ci-dessus sur l'évolution du Tribu Scolaire.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **APPROUVE** les modalités d'évolutions proposés pour le Tribu Scolaire avec la création de trois titres dédiés « Groupe Scolaire » à compter du 26 janvier 2026.

ARTICLE 2 : **APPROUVE** les tarifs tels que définis ci-dessus.

ARTICLE 3 : **APPROUVE** une revalorisation des prix chaque année à l'instar de la gamme tarifaire de Tisséo.

ARTICLE 4 : **AUTORISE** le Président à signer lesdites conventions.

ARTICLE 5 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES